



Bien vivre sa scolarité

publié le 26/09/2017

Collège Jardin des Plantes - Poitiers

Descriptif :

Ce projet est coordonné par les deux porteurs du projet : Marie Métails (professeur de français) et Michaël Marceny (Conseiller Principal d'Education). Un comité de pilotage (composé des porteurs du projet, de deux enseignants, du principal et du principal adjoint) a été créé afin d'accompagner la mise en place des dispositifs, de les soutenir et de participer à leur évaluation. Le projet se décline ainsi en huit dispositifs : atelier "Lâche pas l'école", groupe d'Alerte, groupe Ressource EIP, Bureau d'Aide Rapide, atelier Orientation, Aide aux devoirs, "Je prends mes marques" et Médiation par les pairs.

Sommaire :

- Contexte de l'établissement
- Très concrètement
- Nos actions
- Modalités de mise en place du projet
- Bilan
- Productions
- Les leviers
- Paroles de l'équipe de direction
- Paroles de professeurs
- Paroles d'élèves
- Ressources

Article rédigé par Marie Métails

● Contexte de l'établissement

Nous sommes dans un collège de centre-ville (20 divisions, 520 élèves) avec des classes à horaires aménagés danse et musique. Le taux de réussite des élèves au brevet ainsi que le taux de passage en seconde générale et technologique sont supérieurs à la moyenne départementale et académique, cependant il est important dans ce type d'établissement de ne pas oublier les élèves en difficulté, tout en continuant à favoriser la réussite des autres.



En effet dans notre collège certains élèves ne parviennent pas à suivre, ont des résultats faibles et/ ou démissionnent, d'autres sont totalement en retrait et manquent de confiance en eux, par contraste avec des élèves en très grande réussite (indicateurs : taux de réussite au DNB, incidents vie scolaire, passages à l'infirmerie, résultats scolaires, rendez-vous avec la conseillère d'orientation psychologue et l'assistante sociale).

Face à ces constats, il semblait donc important de proposer un ensemble de dispositifs (regroupés sous l'intitulé « **Bien vivre sa scolarité** ») qui permettrait de toucher un maximum d'élèves.

Le projet « Bien vivre sa scolarité » se décline donc en huit dispositifs qui ont pour vocation d'assurer un suivi particulier du plus grand nombre d'élèves, de favoriser le bien-être et la réussite de tous, afin de donner à chacun les outils et la confiance nécessaires pour réussir au collège.

● Très concrètement

○ Le projet global « Bien vivre sa scolarité »

Ce projet est coordonné par les deux porteurs du projet : Marie Métais (professeur de français) et Michaël Marceny (Conseiller Principal d'Education). Un comité de pilotage (composé des porteurs du projet, de deux enseignants, du principal et du principal adjoint) a été créé afin d'accompagner la mise en place des dispositifs, de les soutenir et de participer à leur évaluation. Le projet se décline ainsi en huit dispositifs : atelier "Lâche pas l'école", groupe d'Alerte, groupe Ressource EIP, Bureau d'Aide Rapide, atelier Orientation, Aide aux devoirs, "Je prends mes marques" et Médiation par les pairs.

Le projet "Bien vivre sa scolarité" a pour objectifs de :

- permettre à tous les élèves de bien vivre leur scolarité ;
- favoriser la persévérance scolaire et la réussite de tous ;
- développer le travail, l'échange et la collaboration entre la vie scolaire et l'équipe pédagogique ;
- développer la solidarité entre les élèves et favoriser leur implication dans la vie du collège.

○ Présentation des différents dispositifs du projet

Atelier « Lâche pas l'école » :

L'atelier est destiné aux élèves de 5ème qui sont invités à participer après consultation de l'équipe pédagogique et de la vie scolaire en fin de 6ème. Il s'agit surtout d'élèves présentant des problèmes de comportement, d'absentéisme ou d'échec scolaire.

L'atelier est animé par les deux porteurs du projet et a lieu une heure par semaine au CDI. Cette heure est commune à toutes les classes de 5ème et inscrite dans l'emploi du temps des élèves.

L'atelier a pour objectifs de créer du lien avec l'école, de développer la confiance en soi, de remotiver les élèves autour de projets pour développer leur estime d'eux-mêmes et leur investissement afin de développer leur sens des responsabilités.

Dans un premier temps, on travaille d'abord avec les élèves sur leur représentation de l'école, par le biais du photolangage. Ensuite, différentes actions sont menées selon le groupe et selon les projets des élèves. Depuis la création de l'atelier, différents partenariats et interventions ont été sollicités : École des Beaux-Arts, policier référent du collège, association Avoc'enfants, Palais de justice, visiteur de prison, pompier et jeune sapeur-pompier, intervenants boxe éducative, Restos du cœur... Ces partenariats sont établis en fonction des projets élaborés avec les élèves.

Le groupe d'Alerte :

Le groupe d'alerte a pour objectifs de prévenir l'absentéisme et l'échec scolaire, ainsi que d'améliorer le suivi des élèves en difficulté. Il s'intéresse donc aux élèves de tous les niveaux. Il est géré par un comité de pilotage composé de cinq membres (porteurs du projet et collègues enseignants) et animé par douze membres du personnels formés au tutorat (enseignants, infirmière, CPE).

Tout élève du collège peut faire l'objet d'une "fiche d'alerte" lorsqu'un membre du collège constate des absences, des manquements répétés dans le travail ou encore des problèmes de comportement.

Les réunions permettent à l'équipe d'échanger au sujet des élèves et de proposer des solutions adaptées (tutorat, remédiation, mise en place de PPRE...).

Une fois par trimestre l'ensemble des tuteurs se réunit afin de dresser un bilan des actions menées (notamment le tutorat). Lorsque l'alerte donne lieu à un tutorat, chaque tuteur définit avec l'élève les modalités de leurs rencontres (fréquence et durée des rendez-vous).

Les rendez-vous entre tuteur et élève ont généralement lieu dans le bureau de l'assistante sociale. Un affichage est proposé en salle des professeurs afin de rappeler les noms des élèves tutorés et de leur tuteur.

Le groupe Ressource EIP :

Le groupe Ressource EIP a été créé afin d'assurer le suivi des élèves à haut potentiel de la 6ème à la 3ème. Le groupe est composé de cinq enseignants, de l'infirmière scolaire, du conseiller principal d'éducation et du principal adjoint. Le groupe des intervenants se réunit une fois par trimestre.

Le suivi des élèves est assuré par groupe de deux adultes sous forme d'entretien individuel ou en groupe de deux à trois élèves. La fréquence des rendez-vous est déterminée lors de l'entretien entre élève(s) et intervenants.

Le Bureau d'aide rapide (B.A.R.) :

Le Bureau d'Aide Rapide propose une remédiation pédagogique ponctuelle et adaptée aux besoins des élèves. Il est également l'occasion de créer une relation de confiance avec l'école et les enseignants.

Le B.A.R. est animé par les enseignants volontaires de différentes matières (généralement : mathématiques, français, langues, sciences-physiques, SVT). Le B.A.R. se déroule dans une salle de cours spécifique le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h45 à 13h15 et s'adresse donc aux élèves de tous les niveaux.

Les élèves sont informés des permanences par le biais d'un emploi du temps affiché à divers endroits du collège et ils s'inscrivent auprès de la vie scolaire pour venir au Bureau. Les élèves viennent et reçoivent alors une aide ponctuelle : explication des leçons, entraînement, remédiation, révisions, méthodologie

Atelier Orientation (OR) :

L'atelier, à destination des élèves de 4ème ou 3ème, est animé par deux enseignants. Il a lieu lors d'un temps spécifique (deux heures par quinzaine) inscrit dans l'emploi du temps des élèves, en salle informatique. Il vise à accompagner les élèves dans la préparation et l'élaboration de leur projet d'orientation après la 3ème ainsi qu'à valoriser leur implication dans la vie du collège à travers l'organisation du Salon des collégiens. Il donne lieu à différentes activités : découverte de l'environnement économique de Poitiers, découverte des filières et des métiers, visites de lycées professionnels et d'entreprises, participation au salon des collégiens, entraînement aux présentations orales.

L'Aide aux devoirs :

L'aide aux devoirs est animée par deux assistants pédagogiques sous la coordination du CPE. L'aide aux devoirs a pour objectif d'accompagner les élèves dans la réalisation de leur travail personnel, de favoriser la collaboration entre la vie scolaire et les enseignants. Elle est proposée à tous les élèves du collège et se transforme en Atelier de révision du Brevet au moins de juin, pour les élèves de 3ème.

Elle a lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi, près de 20 créneaux sont proposés aux élèves.

« Je prends mes marques » :

Cette action a pour objectif d'accompagner individuellement et temporairement des nouveaux élèves de 6ème (repérés au moment de la liaison CM2 / 6ème) dans l'acquisition de l'autonomie, du comportement et des habitudes de travail propres à un jeune collégien.

Cet accompagnement est assuré par un service civique recruté spécifiquement sur cette mission. Sous la responsabilité du CPE et en collaboration avec les enseignants et plus précisément les professeurs principaux, il est chargé de repérer les élèves, de déterminer leurs besoins et d'élaborer avec eux les moyens de remédiation (apprendre à se repérer dans les lieux, à s'organiser, à travailler, à être ponctuel et assidu...)

Cette démarche se déroule essentiellement sur le temps libre des élèves ou ponctuellement et avec l'accord de l'enseignant, sur un temps de cours.

La médiation par les pairs :

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, à la solidarité et à la coopération entre élèves. Il est d'une certaine manière la continuité du dispositif d'Alerte et de l'atelier « Lâche pas l'école ».

La médiation par les pairs a en effet pour objectif de donner aux élèves des outils pour que les conflits ne soient pas traités par l'affrontement ou la violence, mais puissent être mis en mots par les élèves eux-mêmes.

Des élèves médiateurs (formés et supervisés par des adultes ayant eux aussi reçu une formation) permettent à leurs camarades de résoudre les conflits par la parole et le dialogue, donc de contribuer à améliorer le climat scolaire.

Un lieu spécifique (salle, bureau) et aménagé permet à la médiation de se mettre en place sur le temps libre des élèves. La médiation peut être demandée par les élèves en conflit ou proposée par un adulte. L'accord des deux parties est nécessaire pour la mise en place du processus.

● Nos actions

► Les huit dispositifs du projet proposent des moyens différents de suivi et d'accompagnement des élèves selon leurs besoins. Les élèves peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un ou plusieurs dispositifs au cours des quatre années du collège.

► Le comité de pilotage du projet a pour but de coordonner les actions et de mieux les suivre afin d'optimiser leur efficacité. Il se réunit une fois par mois afin de faire le bilan du suivi des élèves ainsi que des différents dispositifs. Il réfléchit également à la communication avec les familles et avec l'équipe pédagogique, il met en place un agenda des réunions de l'année liées aux différents dispositifs ainsi qu'un tableau de suivi des élèves, il permet enfin de faire le bilan des actions et de réfléchir aux besoins liés aux projets.

● Modalités de mise en place du projet

A l'origine, il s'agit de dispositifs divers pour lesquels il a semblé important de les coordonner afin de garantir leur efficacité.

► En début d'année ainsi qu'en fin d'année, des temps sont accordés au lancement des dispositifs ainsi que pour les bilans. Toutes les réunions se déroulent en général sur un créneau dédié, mais d'autres créneaux peuvent-être demandés si nécessaire.

► Chaque dispositif fait l'objet d'un bilan en fin d'année afin de le faire évoluer si besoin. La fréquentation du B.A.R. est relevée et étudiée chaque trimestre (nombre de visites, par niveau, par classe, par matière) et le bilan est envoyé aux professeurs principaux pour les conseils de classe.

► Les deux porteurs du projet « Bien vivre sa scolarité » sont référents décrochage de l'établissement et ont bénéficié à ce titre d'une formation. Tous les membres du groupe d'Alerte ont suivi au préalable une formation au tutorat et suivent tous les ans une nouvelle formation au sein de l'établissement.

► Les collègues et élèves intervenants pour la Médiation par les pairs ont suivi une formation à ce sujet.

● Bilan

Le projet « Bien vivre sa scolarité » est animé par la volonté de ne laisser aucun élève de côté, qu'il soit en difficulté scolaire ponctuelle ou établie plus durablement, qu'il soit en retrait ou manque de confiance en lui. Il revêt donc plusieurs formes (les huit dispositifs créés) afin de toucher un maximum d'élèves.

De plus, ce projet propose un vrai travail de collaboration entre les professeurs de matières différentes et la vie scolaire. Le dialogue avec la vie scolaire est constant et le suivi de l'élève est amélioré. Enfin et surtout, ce projet entraîne un véritable changement du rapport à l'enseignement et du rapport professeur/CPE-élève.

● Productions

- exposition de portraits photographiques : [Les Zigarocine acolmenthia](#) 
- plaquette à destination des futurs 3ème : « *Guide de survie pour l'année de 3ème* »
- plaquette à destination des futurs 6ème : « *Recette pour réussir au collège* »
- organisation d'un concours lors du Carnaval
- réalisation d'une exposition sur les clichés liés à la vie au collège
- organisation du Salon des collégiens (Carrefours des métiers)
- collecte alimentaire au bénéfice des Restos du cœurs

● Les leviers

Les réelles interactions entre la « vie scolaire » et l'enseignement sont rares et souvent ponctuelles (participation aux heures de vie de classe, prévention du harcèlement, éducation à la citoyenneté...)

La collaboration se fait essentiellement à travers l'échange d'informations. Quant à la prise en charge des élèves, elle se réalise plutôt dans la complémentarité des compétences de « chacun », l'enseignement d'une part, l'éducation de l'autre.

Pour bien vivre sa scolarité, l'un ne peut donc se faire sans l'interaction de l'autre, d'où la volonté de faire collaborer le pédagogique et l'éducatif pour favoriser le suivi et la réussite des élèves.

● Paroles de l'équipe de direction

« L'ensemble des dispositifs mis en place permet une meilleure intégration des élèves décrocheurs ou potentiellement décrocheurs et participe grandement à l'amélioration du climat scolaire. »

● Paroles de professeurs

« Ce dispositif permet une découverte de la réalité de l'élève ainsi qu'une réelle différenciation. »

« C'est un cadre privilégié pour la remotivation, un moment où les élèves sortent de leur rôle. »

● Paroles d'élèves

« Avant que je fasse l'atelier je n'avais pas confiance en moi et depuis je reprends confiance en moi. »

« Ça m'a aidé à venir à l'heure et à venir plus en cours. »

« Dans mon travail, je suis beaucoup plus appliqué »

« J'ai de meilleures notes, j'ai des encouragements, mon bulletin est plus agréable à lire. »

« Ça m'a aidé à grandir un peu et à être solidaire. »

« Ça m'a aidé à exprimer avec mes mots ce que je pense du collège. »

« J'ai appris à me connaître, à savoir de quoi je suis capable. »

● Ressources

Ressources utilisées :

- articles des Cahiers Pédagogiques (« Aider les élèves ? » oct. 2005, « Cette fameuse motivation » janv.-fév. 2005, « Travailler avec les élèves en difficulté » mars 2010)
- [L'estime de soi à la base de la motivation scolaire](#)  (pdf de 55,4 Ko)
- Les années collège, Nicole Catheline, 2004
- 100 idées pour accompagner les enfants à haut potentiel, Olivier Revol, Roberta Poulin, 2015.
- L'éthique relationnelle. Une boussole pour l'enseignant sous la direction de Christophe Marsollier, CANOPE Editions, 2016

Document joint



Synthèse du projet (PDF de 479.5 ko)

Projet Bien vivre sa scolarité – Collège Jardin des Plantes.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.